

## CONFERENCE DES OING CONF/AG(2021)SYN1

### RÉUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

#### Rapport

Mardi 27 Avril 2021

10.00-12.30 / 14.00-16.30

Réunion sur Kudo

1. Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING  
La Présidente de la Conférence des OING ouvre la réunion en annonçant l'ordre du jour de la réunion.

2. Nomination du Rapporteur de la réunion - Richard Pirolt

3. Projet d'ordre du jour - pour adoption - vote : 86 oui, 3 abstentions - adopté à la majorité

Commentaires : Opportunité de réfléchir sur les développements en Russie et en Turquie,

Vote : 86 oui, 3 abstentions - adopté à la majorité

4. Rapports des réunions du

- 15 décembre ([CONF/PLE\(2020\)SYN3](#)) - vote : 70 pour, 1 contre, 11 abstentions - adopté à la majorité
- 16 décembre 2020 ([CONF/PLE\(2020\)SYN4](#)) - vote : 75 oui, 12 abstentions - adopté à la majorité

5. Nomination de 5 membres du Comité de vérification et de litige, proposés par la Commission permanente, pour un mandat de trois ans (2021-2024) à compter du jeudi 29 avril 2021.

M. Salomon Levy, Président en exercice du Comité de vérification et de litige remercie les membres du CDV pour le travail accompli tout au long de la période. La composition du nouveau Comité de vérification et de litige proposée par la Commission permanente a été approuvée par l'Assemblée générale. L'Assemblée Générale a nommé comme membres du Comité :

- Cyril Ritchie, Civicus, Alliance mondiale pour la participation citoyenne
- Marie-Claire Galibert, Fédération internationale des associations de personnes âgées, FIAPA
- Anne Kraus, CISV International
- Jean-Bernard Marie, Conférence des Commissions Justice et Paix européennes - Justitia Pax

- Michalis Mittas, Association européenne du jeune barreau, AEJB

Vote : 72 oui, 7 abstentions, 10 contre - adopté à la majorité

6. Nomination de 5 membres du Comité d'appel, proposés par la Commission permanente, pour un mandat de trois ans (2021-2024), à compter du jeudi 29 avril 2021.

La composition du Comité d'appel proposée par la Commission permanente a été approuvée par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale a nommé comme membres du Comité :

- Jean-Jacques Kuster, Union européenne des greffiers de justice
- Daniel Guery, Mouvement International d'Apostolat des Classes Moyennes et Supérieures - MIAMSI
- Kekeli Kpognon, Conseil quaker pour les affaires européennes
- Marie-José Schmitt, Action européenne des personnes handicapées
- Aycke Smook, Fédération européenne des associations pour le droit de mourir dans la dignité

Vote : 81 pour, 6 contre, 8 abstentions - adopté à la majorité

7. Prolongation du mandat du président du Conseil d'experts sur le droit en matière des ONG en raison du changement du calendrier des sessions (de juin 2021 à octobre 2021).

Vote : 81 pour, 4 contre, 5 abstentions - adopté à la majorité

Le mandat de Jeremy McBride, Président du Conseil d'experts sur le droit en matière des ONG est prolongé jusqu'en octobre 2021.

8. Adoption d'une [recommandation sur l'accès de tous aux services sociaux et médico-sociaux : un tremplin pour sortir de la pauvreté](#) présentée par Peter Verhaeghe

La recommandation invite les Etats, en tant qu'acteurs clés, à ratifier la Charte sociale européenne révisée, à développer des stratégies pour coordonner la lutte contre la pauvreté.

Après une discussion, la recommandation est adoptée avec les amendements suggérés par les membres.

Vote : 87 pour, 1 contre, 1 abstention - adoptée à la majorité.

9. Résultats de l'évaluation interne du Plan d'action 2018-2021 de la Conférence des OING, présentés par Robert Bergougnan, vice-président et Richard Pirolt, rapporteur de la Conférence des OING, bilan par les présidents des commissions thématiques sortantes, suivi d'un échange.

Les membres de la Commission permanente ont présenté les résultats de l'évaluation interne du Plan d'action 2018-2021, menée de manière coopérative avec toutes les entités de la Conférence des OING en soulignant certaines réformes majeures qui ont été menées, à savoir le Code de conduite, le Règlement ou la révision du Code de bonne pratique pour la participation civile. Les visites d'information dans les pays ont également été mentionnées comme une innovation précieuse impliquant de nombreuses ONG et les rendant plus visibles. D'autres réalisations telles que la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes ou les activités concernant les personnes migrantes sont essentielles. Les intervenants ont remercié les membres de la Conférence des OING pour le travail accompli au cours des trois dernières années.

10. Echange de vues avec Snežana Samardžic-Markovic, Directrice générale de la démocratie du Conseil de l'Europe

Mme Snežana Samardžić-Marković a partagé avec l'Assemblée ses réflexions sur le travail de la Conférence des OING au cours des trois dernières années. Elle a souligné les efforts de la Conférence des OING pour améliorer sa visibilité et sa communication, ainsi que sa détermination à améliorer son fonctionnement. Elle a également répondu aux questions des délégués concernant la mise en œuvre du Cadre de références pour les compétences démocratiques, le multilatéralisme et la Convention d'Istanbul. En conclusion, en sa qualité de Directrice générale de la Démocratie au Conseil de l'Europe, elle a félicité et remercié la Présidente de la Conférence et les membres de la Commission Permanente pour leur leadership.

11. Evaluation de la Conférence des OING - communication sur l'état d'avancement par la Division de l'Evaluation de la Direction du contrôle interne du Conseil de l'Europe

La Conférence des OING a entendu le Secrétariat de la Direction de l'Audit interne du Conseil de l'Europe sur les conclusions provisoires de l'évaluation de la Conférence des OING menée pour la première fois depuis son existence au sein du Conseil de l'Europe. L'évaluation s'est concentrée sur l'amélioration du dialogue entre le Conseil de l'Europe et la société civile ainsi que sur l'amélioration de la structure institutionnelle de la Conférence des OING par rapport au Conseil de l'Europe, sa valeur ajoutée, sa pertinence et son efficacité en tant que voix de la société civile. Les points forts et les points à améliorer dans le fonctionnement et dans les synergies entre les différentes composantes du Conseil de l'Europe ont été exposés, suivis d'un aperçu des recommandations. Il a été annoncé que le rapport doit recevoir différents avis, dont celui du Comité des Ministres, avant d'être publié.

12. Présentation et discussion des propositions des Comités, transmises par les OING.

- Comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel
- Comité : action sur les droits sociaux. Pour le respect de la dignité de toute personne et de tous ses droits
- Environnement, changement climatique, patrimoine et santé
- Crise environnementale et sanitaire : enjeux de gouvernance et de solidarité
- Droits humains et intelligence artificielle
- Comité de la société civile sur les droits de l'enfant
- Comité les droits des personnes migrantes
- Échange avec les participants

Les délégués ont présenté leurs propositions de création des Comités sur lequel le vote se déroulera lors de la réunion de l'Assemblée Générale le lendemain.

13. Discours de fin de mandat de la Présidente de la Conférence des OING

Dans son discours de fin de son dernier mandat, la Présidente a remercié tout un chacun pour la coopération, les contributions et l'aventure institutionnelle et humaine vécue pendant les six dernières années.